

# LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

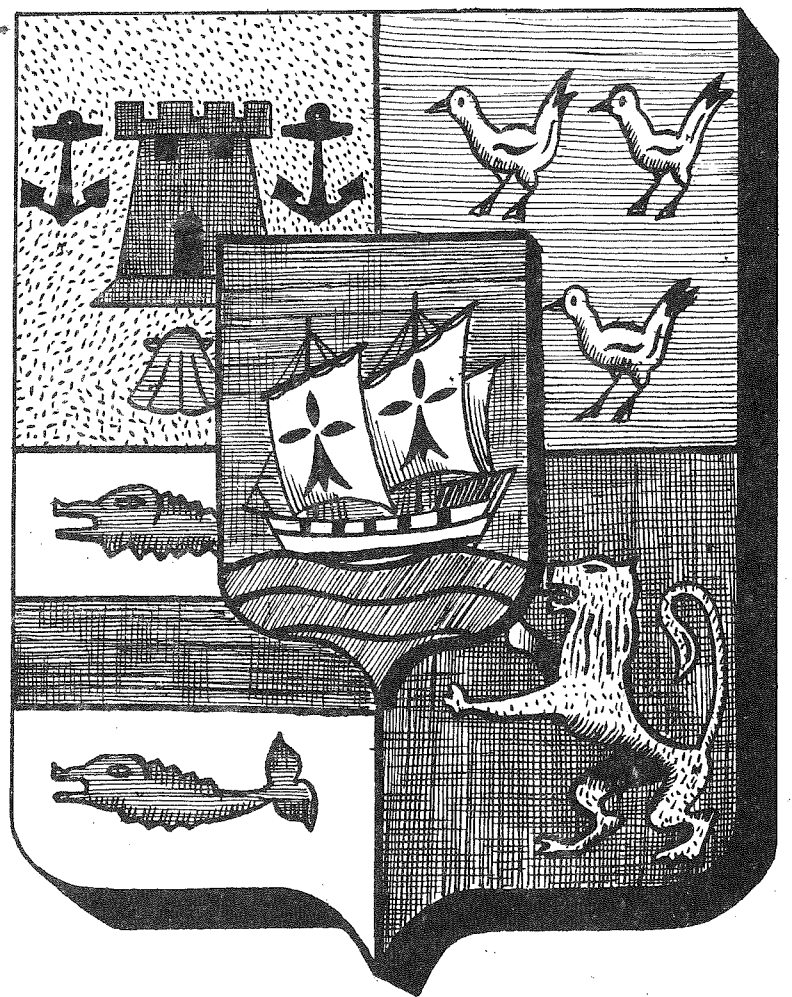
## S O M M A I R E

- Le mot du Maire
- La vie municipale
- La vie associative
- Etat-Civil
- Informations diverses

Bulletin Communal

N° 1

JUIN 1977



# LA VIE MUNICIPALE

## LE MOT DU MAIRE,

Voici donc le premier BULLETIN COMMUNAL du CONQUET !

Il n'a pas, pour sa première édition, la prétention d'avoir l'ampleur ni la présentation de certains Bulletins Communaux. Nos moyens sont limités, et, à l'instar d'une auberge espagnole, on n'y trouvera finalement que ce que l'on y apportera, ce que VOUS y apporterez.

Il a simplement pour but de vous informer sur la vie communale sous tous ses aspects : vous y trouverez, je l'espère à date régulière ( tous les 2 mois ? ) des compte-rendus :

- des réunions du conseil ou des commissions municipales,
- des différentes activités des associations existantes :  
sociales, socio-culturelles, sportives

des informations d'ordre pratique émanant du secrétariat de la mairie. Peut-être pourrons-nous également y introduire un peu d'histoire locale, une tribune libre et une rubrique bretonnante ?

CONQUETOIS, ce Bulletin est donc le vôtre !

Un comité de rédaction et de coordination se met en place qui décidera de la fréquence des tirages, de sa réalisation et de sa distribution ; il lance déjà un appel à tous les talents (dessinateurs en particulier) et à toutes les bonnes volontés pour agrémenter les prochaines éditions.

Nos employées de Mairie sont actuellement surchargées de travail et il serait souhaitable que les articles des Associations devant y être insérés soient préalablement dactylographiés, voire même tapés sus stencyls.

Une boîte spéciale dans laquelle vous pouvez déposer vos articles est en place au Secrétariat de la mairie.

Je remercie les commerçants d'avoir accepté cette première distribution. Nous avons limité le tirage à 350 exemplaires, un par famille.

Bon vent donc à ce premier BULLETIN COMMUNAL !  
qu'il soit un facteur d'unité entre TOUS et de dynamisme au service du CONQUET et de sa population.

LE MAIRE.

---

## LA MUNICIPALITE

Maire : M. KERMARREC Georges, spécialement chargé de l'Urbanisme, du Port, des relations extérieures et du Personnel.

Premier Adjoint : M. LE BORGNE François des Finances, de l'Information et des Affaires courantes.

Deuxième Adjoint : M. TANGUY Yves de la Voirie et des Travaux.

Adjoint supplémentaire ; Madame BERTHOU Paule pour les affaires sociales ,  
Troisième Age....

### Les PERMANENCES à la Mairie

- M. KERMARREC : Les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 8H30 à 10 Heures  
M. LE BORGNE ou M. TANGUY : Les MARDI et JEUDI de 8H30 à 11 Heures  
Mme BERTHOU : Le LUNDI de 14H30 à 16 Heures  
Melle KERHOAS assure également une permanence mensuelle

### Les commissions MUNICIPALES

Tous les conseillers, nous disons bien tous les 17 ont pris le travail en main notamment à l'intérieur de leurs commissions respectives ; Les Commissions Municipales ont pour rôle de préparer le travail du Conseil Municipal. Elles étudient les problèmes qui leur sont soumis par la Municipalité ou qu'elles désirent elles-même soumettre à l'avis et à l'approbation du Conseil Municipal. Il est évident que le rapporteur de chaque commission ne doit pas se contenter de donner son seul point de vue ni même se borner à exposer les conclusions de son groupe, il doit respecter l'objectivité du travail de sa commission et faire état de toutes les suggestions et idées émises ; ce sont en définitive les Conseillers qui ont la Responsabilité de la décision et ce n'est qu'à cette condition qu'il pourront décider en toute connaissance de cause.

Les commissions se réunissent quand et où elles le veulent sous la responsabilité de leur Président. Le Maire et ses Adjoints en étant membres de droit.

La plupart d'entre elles se sont déjà réunies, certaines à deux ou trois reprises. Certains problèmes en effet (P.O.S. ; Port ; Camping ; Implantation de la Salle Omnisports) présentent un caractère d'urgence et demandent à être bien étudiés. A l'intérieur de chaque commission, les élus sont en général épaulés par des membres extra-municipaux qui bien souvent sont venus spontanément proposer leur concours. La commission de la Voirie cependant aimerait s'élargir et son responsable fait appel à des candidats bénévoles.

Pareillement lorsque le Comité de Jumelage se mettra en place il sera fait appel à des personnes parlant couramment l'anglais et ayant le sens des relations humaines.

### Liste des Commissions et noms des responsables

Dis commissions principales ont déjà été instituées ; le premier nommé est responsable et rapporteur de cette commission :

- Finances : MM. LE BORGNE, MENGUY, FLOCH, KEROUANTON, LE MANAC'H
- Travaux : MM. TANGUY, KEREBEL, DANIEL, PAUGAM, HOBE, COZ
- Voirie : MM. TANGUY, COZ, DANIEL, HOBE
- Agriculture : MM. HOBE, KEROUANTON, FLOCH, LE BORGNE
- Environnement - POS - Urbanisme : MM. KEREBEL, LAURENT, LE MANAC'H, HOBE, KEROUANTON
- Tourisme-Camping : MM. KEROUANTON, FLOCH, MENGUY, COZ, DANIEL
- Vie associative-Jumelage-Informations : MM. LAURENT, LE MANAC'H, MENGUY, Mmes BERTHOU, KEROAS
- Affaires Scolaires-Sport : MM. LE MANAC'H, LE BORGNE, DANIEL, COZ, MENGUY
- Affaires maritimes-Port : MM. MAREC, RIOU, LE MANAC'H, PAUGAM, MENGUY, le BORGNE
- Affaires sociales : MMES KEROAS, BERTHOU, MM. PAUGAM, RIOU, FLOCH.

## COMMISSION DU P.O.S

La commission municipale et extra municipale pour le P.O.S s'est réunie à différentes reprises à la mairie.

Après discussion il a été admis à l'unanimité :

- 1 - L'obligation et la nécessité d'un P.O.S
- 2 - La nécessité de respecter la surface attribuée à l'agriculture au moins 270 hectares au plus 300 hectares.
- 3 - Les limites des zones actuellement tracées seront modifiées et proposées à la direction départementale de l'équipement (non par pour des intérêts particuliers mais pour des raisons d'aménagement plus logiques)
- 4 - La spéculation sur les prix des terrains sera combattue. La commune devant se constituer des réserves foncières (lotissements communaux, équipements collectifs ...)
- 5 - Tout sera fait pour éviter ce qui pourrait être une spoliation pure et simple, d'abord pour ceux qui ont acheté un terrain pour bâtir leur résidence principale.

Le groupe de travail chargé de l'élaboration définitive du plan s'est réuni le 17 Mai. Suivant les avis de la commission municipale, il a très largement modifié l'emplacement des différentes zones à urbaniser. Ce nouveau plan sera soumis à l'étude du Conseil Municipal le Mardi 14 Juin.

## COMMISSION DU PORT

### Projets de travaux :

En règle générale pour respecter la beauté du site et la surface du plan d'eau, nécessaire au mouillage des bateaux, les ouvrages portuaires devront épouser la forme de la côte sud de l'aber du Conquet.

- 1 - Construction du terre-plein initialement prévu à l'est de la cale St Christophe mais de dimensions plus réduites.
- 2 - Elargissement de la cale du canot de sauvetage et création d'un terre-plein entre celle-ci et la digue Ste-Barbe.
- 3 - Une aire un plan incliné est prévue depuis le foyer Kerbonnais jusqu'au lavoir de Prat-ar-C'halvez pour l'hivernage des bateaux.

La création d'une régie du port du CONQUET est en bonne voie, le financement sera assuré par les redevances de tous les usagers du port : pêcheurs, plaisanciers, passagers d'Ouessant, parking...

Un point est enfin à retenir, la propreté du port : interdiction de jeter des ordures dans le port (crabes morts et nauséabonds, ordures ménagères, vieux casiers qui sont à brûler) nous devons avoir à coeur de maintenir le port dans un état de propreté comme ceux de Grande Bretagne où les bateaux doivent avoir des sacs poubelle et les débarquer.

## COMMISSION CAMPING

Après visite sur place de la commission, celle-ci propose les mesures suivantes :

- 1 - Interdiction de camper sur toute la partie ouest, à partir du camping privé
- 2 - Maintien de la même zone de camping que l'année dernière
- 3 - Fixation des tarifs couvrant la fourniture de l'eau et le ramassage des ordures ménagères.  
- Saison : 200 F par mois : 70 F
- 4 - Création d'un point d'eau à Porsliogan
- 5 - Fermeture des points d'eau à 21 Heures .

COMMISSION " VIE ASSOCIATIVE, JUMELAGE, INFORMATION "

La commission " Vie associative, jumelage, information " s'est réunie à la mairie le 15 avril et le 20 mai en présence de M. le Recteur et de représentants de la plupart des associations qui participent à l'animation de la commune.

Il a été constaté que les dates actuellement prévues par les associations pour leurs manifestations de l'année sont compatibles entre elles au plan communal. Elles ont été communiquées au SIVOM à St-RENAN en vue de l'établissement d'un calendrier intercommunal.

La commission a émis le vœu que soient reprises activement les démarches en vue du jumelage avec la commune galloise de Llandello. Le Maire de cette localité a fait part aux Viltainsou de son souhait d'un aboutissement rapide.

La commission a suggéré que l'aide du département en matériel et en personnel soit sollicitée pour assurer, en coopération avec la population locale, le décapage des rochers souillés par le mazout. La propreté générale de la commune devra également faire l'objet de mesures.

Calendrier des différentes manifestations

A.E.P : Ecole privée	Dimanche 10.7 : Samedi 6;8 :	Kermesse Fest noz
A.P.E Publique	Dimanche 19.6 : Samedi 2.7 :	Kermesse Fest noz
Club de pétanque	Dimanche 26.6 Dimanche 24.7	Triplettes Doublettes
Cté Animation et de Loisirs	Samedi 25.6 Mercredi 13.7	soirée théâtrale Bal en soirée
Ar Viltainsou	en Juin	Marionnettes pour enfants.
A.S.C		

ETAT - CIVIL      Avril et Mai

NAISSANCES :

Nathalie BACLET - 44 rue R. Schumam  
Morgane MAZE - 24 rue T. Botrel  
Raphaëlle Anne Marie MORINAY - 20 rue Louis Pasteur  
Vanessa Colette Jeannie MENGUY - 6 rue Lt Jourden  
Jean-François Gérard MARTIN - Centre Radio Maritime  
Gwenn LE BRIS - 7 Quai du Drellach  
Christophe BOURCHIS - Lanfeust  
Soazig GROVEL - 30 rue A. De Mun  
Katia Marie Yvonne JONCQUEUR - 9 rue Jeanne d'Arc

MARIAGES :

Joël PRIGENT , Professeur , domicilié 18 rue St-Jacques à BREST  
et Martine Marie Françoise MENGUY, sans profession, Streat-Hir LE CONQUET

Jean-Yves LE GAC, Marin d'Etat, domicilié au Petit Minou PLOUZANE  
et Christiane Gabrielle CORNEN, Relieuse, 16, rue St Christophe LE CONQUET

André BOILS, Gendarme, domicilié 1, rue du Professeur Calmette IVRY/SEINE  
et Anne Marie Françoise FLOCH, Agent de Maîtrise, 32, rue Ste Barbe LE CONQUET

DECES :

Marcel CLOÂTRE , 22 ans, Maçon, domicilié à Kéringar LE CONQUET  
Marie Anne Françoise FLOCH, 79 ans, Retraitée, 2 rue St Christophe LE CONQUET  
Camille Marie Alphonsine JONQUET, Vve VICTOR, 87 ans, Retraitée, 19, rue Lt  
Jourden LE CONQUET  
Marie DELATTRE Vve GREGOIRE, 82 ans, Retraitée, rue Surcouf LE CONQUET

A.S.C :

La saison 76/77 vient de se terminer. L'Equipe seniors se classe à la 2em place en première division. Résultat très encourageant pour sa première saison à ce niveau.  
Les équipes réservées, junior, cadet, minime, pupille et poussin se sont également bien comportées - Mention spéciale à l'équipe minime qui termine à la 2ème place et enlève la coupe du Ponant.

Il nous reste à préparer la saison 77/78.

L'Assemblée générale de l'A.S.C a eu lieu vendredi 3 Juin à l'Hotel de Bretagne .

Le nouveau bureau se présente comme suit :

- Président : E. VAILLANT
- V. Psts : MM. LEON, LENAFF, MOTTE
- Sec. : M. COZ
- Adjt : M. DECHATRE
- Trés. : M. GOURMELON
- Adjt : M. LE CONTE

Les jeunes qui désirent signer leur première licence doivent être nés avant le 21/07/69. Nous ne pouvons accepter d'enfants plus jeunes pour des raisons de licence, et par conséquent d'assurance. La date limite d'inscription sera fixée ultérieurement.

Le Comité,

PISCINE :

Depuis les vacances de Pâques, le Comité d'Animation et de Loisirs a mis en place un service de car qui, tous les mercredi matin emmène une centaine d'enfants à la piscine de Recouvrance. Ce service se terminera le 29 Juin et reprendra après les grandes vacances.

FEST-NOZ du 14 Mai 1977

Organisation : Association culturelle Bretonne AR VILTANSOU

Suite à la décision de la ville de Brest d'interdire toute festivité dans les locaux de l'ancienne usine, Ar Viltansou se trouvait depuis plusieurs années dans l'impossibilité d'organiser des festou-noz au CONQUET. Ils se réfugièrent alors à PLOUMOGUER et ailleurs.

Et Puis suite à une pression constante de certaines personnes, Ar Viltansou décida de se risquer dans l'organisation d'un fest-noz en plein air. Et pour un coup d'essai ce fut un franc succès ; plus de 200 entrées payantes sans compter bien sûr les nombreux sonneurs, chanteurs, accordéonistes et a autres musiciens venus de tout le Léon. D'autre part, il est heureux de constater que pas un seul accrochage n'est venu perturber cette joyeuse ambiance ; Cependant Ar Viltansou, soucieuse de coopération, d'ouverture et de bonne entente, déplore des actes de vandalisme de certains jeunes d'une quinzaine d'années qui n'ont trouvé d'autres moyens de se distinguer que de s'attaquer au matériel.

Nous remercions tous les participants et nous les invitons à suivre avec le même intérêt, les nombreuses manifestations d'Ar Viltansou.

## NETTOYAGE DU PORT

Une première opération nettoyage du port a été faite à l'occasion de la grande marée de juin. C'est un début modeste car les agriculteurs étaient retenus par l'arrachage des pommes de terre. La plupart des bateaux de pêche étaient en mer. Beaucoup de plaisanciers se seraient joints à l'opération si elle avait eu lieu un samedi.

Malgré tout plusieurs habitants du CONQUET et même d'ailleurs ont participé bénévolement au ramassage des vieux casiers, de pneus, de ferrailles, cailloux, épaves de toutes sortes. Tous ces détritrus ont été envoyés à la décharge du SIVOM. Les dépôts de gravats dégradant le terre-plein près de l'ancienne usine d'iode ont été embarqués par les équipages de trois bateaux : au total 7 camions.

Nous remercions toutes les personnes qui ont manifesté un dévouement pour cette action de propreté de la commune, donc de dignité. Nous espérons que la prochaine opération sera plus amplement suivie, car il y va aussi de la salubrité du port.

Une remarque : il serait plus simple de ne pas jeter d'ordures ou de se débarrasser de ses déchets de toutes sortes dans le port qui n'est tout de même pas une poubelle.

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE:

Les jeunes gens nés entre le 1er Juillet et le 30 Septembre 1959 sont invités à passer en mairie dans le courant du mois de Juillet pour se faire recenser.

## SORTIE DU 3ème Age :

Il y avait de la place pour tout le monde dans le car de " Sassa " pour la promenade annuelle des 47 plus ou moins anciens offerte par le B.A.S.

Première étape : QUIMPER , visite commentée de la Cathédrale , ensuite BENODET , BEG-MEIL , déjeuner apprécié à BEUZEC-CONQ , et visite de la Ville Colse à CONCARNEAU .

Retour par le chemin des écoliers avec une halte à LOCRONAN .  
Journée bien remplie de soleil , de chants , de beaux paysages ..... et qui s'est déroulée dans une excellente ambiance .

## ANIMATION CANTONALE DU 3ème AGE :

Finales : Dominos : 6 Juillet à PLOUARZEL à 14 heures

Pétanque : 21 Septembre à 14 heures à ST-RENAN .

## Journée Nationale des personnes âgées : 19 Juin

Réservez un accueil chaleureux aux personnes qui vous proposeront des vignettes .

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---